

CONVERSATION FRANCOPHONE

LUTTER CONTRE LES MARIAGES PRÉCOCES ET LES MARIAGES FORCÉS DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

Jeudi 21 janvier 2021
15h00-17h00 (heure de Paris)

PROGRAMME

CONTEXTE

Le 3 novembre 2000 était adoptée par les ministres et chefs de délégation des États et gouvernements membres de la Francophonie la Déclaration de Bamako sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés. Elle est devenue l'un des cadres politiques et normatifs de référence de la Francophonie.

À l'occasion du vingtième anniversaire de ce texte majeur, la Secrétaire générale, SEMme Louise MUSHIKIWABO, initie une série de rencontres intitulées « Conversations francophones » sur les questions relatives à la démocratie, aux droits et aux libertés au sein de l'espace francophone.

À la suite des Conversations sur l'état de la démocratie ainsi que sur la peine de mort dans l'espace francophone organisées fin 2020, la dernière rencontre de ce cycle, qui se tiendra le 21 janvier 2021 par visioconférence, sera consacrée à « *la lutte contre les mariages précoces et les mariages forcés dans l'espace francophone* ».

Alors que la plupart des États membres de la Francophonie ont ratifié les instruments relatifs aux droits de l'Homme, les mariages d'enfants, précoces ou forcés demeurent encore une réalité au Sud mais aussi au Nord. Ces pratiques concernent essentiellement les filles et les femmes.

Les discriminations fondées sur le sexe et l'accès inégal au droit et à la justice, à l'éducation et à l'emploi, aggravées par la pauvreté et par les situations de crise ou de conflits, favorisent les mariages d'enfants, précoces et forcés. Ces mariages ont de nombreuses conséquences néfastes, tant pour les personnes qui en sont victimes, que pour les communautés dans leur ensemble : déscolarisation, violences et abus sexuels, risques pour la santé, impossibilité d'accéder à une autonomie économique, etc.

Dans le prolongement du Plan d'action mettant en œuvre la Déclaration francophone sur les violences faites aux femmes (2010), les chefs d'État et de gouvernements de la Francophonie ont adopté lors du Sommet d'Antananarivo (Madagascar, 2016), une résolution spécifique sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés. Cette problématique est également une préoccupation abordée dans la Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles, approuvée lors du Sommet d'Erevan (Arménie, 2018).

Cette Conversation virtuelle sera l'occasion pour les représentants des États et gouvernements, des acteurs de la Charte et de la Conférence des OING de la Francophonie, d'échanger de manière libre et ouverte sur les avancées et les obstacles persistants en matière de mariages précoces et forcés. L'objectif est d'identifier les initiatives positives et les bonnes expériences qui peuvent contribuer à faire reculer ces pratiques traditionnelles préjudiciables au sein de l'espace francophone.

Le rapport des pratiques sur l'état de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone qui sera présenté au XVIII^e Sommet de la Francophonie en 2021 à Djerba (Tunisie), se nourrira des recommandations de cette Conversation.

PROGRAMME

A partir de 14h30 Connexion des participants

SESSION INAUGURALE

15h00 – 15h05 Propos introductifs par la modératrice, Mme Denise ÉPOTÉ

15h05 – 15h15 Témoignage de Mme Djaili AMADOU AMAL, écrivaine et militante pour les droits des femmes (Cameroun)

15h15 – 15h25 Allocution d'ouverture de la Secrétaire générale de la Francophonie, SEMme Louise MUSHIKIWABO

TABLE-RONDE ET DÉBATS

15h25 – 16h00 Table-ronde

Intervenants :

- **SEMme Béatrice LOMEYA ATILITE**, Ministre d'Etat en charge du genre, de la famille et de l'enfant (République Démocratique du Congo) ;
- **M. Yvan SAVY**, Directeur général de Plan International France ;
- **Imam CISSÉ Djiguiba**, Président de la Fondation Djigui, la grande espérance (Côte d'Ivoire) ;
- **Mme Diaryatou BAH**, Fondatrice de l'ONG Espoirs et combats de femmes (Guinée-France).

16h00 – 16h55 Débat général en ligne – Échanges avec les États et gouvernements, les acteurs de la Charte et la Conférence des OING

CONCLUSION

16h55 – 17h00 Conclusions par la Secrétaire générale de la Francophonie, SEMme Louise MUSHIKIWABO

Cette Conversation sera diffusée en direct sur la page Facebook de l'Organisation internationale de la Francophonie



@OIFrancophonie